

Place du 11-Novembre, le marché n'est pas menacé



En fixant à 14 h (et non 17 h), la fin de ce marché du samedi on aurait pu croire à une volonté de condamner, à terme, la présence des marchands sur le parking barriéré. En fait, c'est juste une faute de frappe...

La (fausse) polémique

La municipalité a-t-elle cherché à raccourcir le temps de présence des marchands sur la place du 11-Novembre ? La rumeur a alimenté la polémique, samedi matin, dans les allées de ce marché de journée qui s'installe, depuis des années, sur un espace devenu, depuis quelques semaines, un parking barriéré. « **On n'est pas au courant**, témoigne un couple de marchands ambulants, présent chaque samedi depuis 32 ans. **D'habitude, on quitte la place à 17 h. Nous faire partir plus tôt, ce serait nous empêcher de travailler.** »

« **Ce serait très embêtant**, confie aussi Isabelle, de Mayet (Sarthe). **Moi, je fais plus de 200km aller-retour pour venir. Le matin et l'après-midi, ce ne sont pas les mêmes clients.** » Plus remonté, l'un de ses voisins assure que « **partout, les villes veulent nous mettre dehors. Au Mans, on est parkés derrière des barrières.** »

« **La politesse aurait voulu qu'on soit au moins avertis**, renchérit une commerçante. **Mais ils ne nous ont pas informés non plus quand ils ont réalisé le haricot, à l'entrée du parking. Par chance, un de nos collègues a attendu pour débarrer, sinon on aurait été obligés de faire demi-tour.** »

Un « bug d'écriture »

Plus haut, place de la Trémoille, Thierry Gibier, trésorier du syndicat des commerçants non-sédentaires en Mayenne, a lui aussi entendu parler d'une possible diminution de la durée du marché. Mais il est formel : « **Le sujet n'a jamais été abordé de vive voix. Lors de la commission, qui a eu lieu il y a une quinzaine de jours, la question n'a pas été soulevée. Il n'y a eu aucune allusion.** » Et pourtant, ainsi que le révélait le syndicat Force ouvrière des agents municipaux sur son blog, ce changement d'horaire figure bien sur le contrat passé entre la Ville et la société Urbis park. La convention de délégation de service public stipule, en effet, que les commerçants non-sédentaires doivent libérer le parking de l'Hôtel de ville... pour 14 h !

« **C'est un bug d'écriture et un faux problème**, explique Florence Fabre-Dureau, conseillère municipale déléguée au commerce. **Le rédacteur n'a pas consulté la convention qui nous lie avec les commerçants non-sédentaires.** » Il a donc inscrit 14 h, « **au lieu de 17 h. C'est une faute de frappe. Il n'a jamais été question de raccourcir les horaires du marché. Si on avait voulu les modifier, cela aurait dû passer par la commission paritaire des marchés, dont je suis présidente.** » Consciente que « **ça s'enflamme très vite** », l'élue a rassuré personnellement, samedi matin, les commerçants qu'elle a croisés sur le marché.

C'est donc une bonne nouvelle pour les commerçants non sédentaires de la place du 11-Novembre qui, comme ailleurs, ont vu leur nombre se réduire comme peau de chagrin, en quelques dizaines d'années. « **C'était un très**

beau marché, avec beaucoup de marchands, mais il y a eu des départs en retraite non remplacés, regrette Isabelle, la Sarthoise. **C'est vrai qu'il faut se lever de bonne heure le matin...** » Ces histoires d'horaires, c'est vraiment l'horreur.

Nicolas EMERIAU. [Ouest-France](#)